

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Analyse de contextes de formation
- Conception de dispositifs de formation, de ressources et d'activités pédagogiques, avec ou sans dimension numérique
- Conception de formations e-learning/intégrant le numérique dans des entreprises, des start-up, des organismes de formation publics et privés
- Évaluation de dispositifs de formation, de ressources et d'activités pédagogiques et des publics
- Enseignement des langues avec une forte dimension numérique
- Enseignement du français langue étrangère (FLE) et du français langue seconde (FLS)
- Conseil et accompagnement des enseignants/formateurs dans la conception de formations avec ou sans numérique
- Coordination de missions de conception et d'enseignement avec ou sans les TICE
- Coordination pédagogique et gestion d'équipes
- Conseil en langues, audit linguistique, évaluation d'offres, dispositifs, curricula de formation
- Participation à des recherches en didactique des langues

2. Référentiel de compétences

- Mobiliser les outils et méthodologies adaptés pour analyser des contextes d'enseignement en langues et des besoins de formation (publics, contraintes institutionnelles, cadres de référence et contraintes matérielles)
 - Répondre à la diversité des contextes, des publics, des besoins en adaptant son enseignement
 - Mobiliser les référentiels existants pour évaluer des compétences en langues
 - Concevoir, mettre en œuvre et accompagner des dispositifs de formation innovants exploitant ou non les technologies numériques
 - Concevoir des outils de cadrage (choix des contenus, de la progression) et des ressources pédagogiques pour construire des actions de formation en langues
 - Scénariser des formations hybrides ou totalement à distance, des formations e-learning
 - Appliquer des méthodes de gestion de projet et d'ingénierie pédagogique
 - Participer à un projet de recherche autour d'une problématique liée à l'enseignement/apprentissage des langues
 - Mobiliser ses connaissances en linguistique et en didactique des langues
 - Mettre en œuvre une approche interculturelle dans l'enseignement/apprentissage des langues
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

MASTER – " DIDACTIQUE DES LANGUES "

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.